

Personnalités qualifiées

M. Pasquier : « Chers Collègues, je vais voter cet avis.

Certes, la Confédération paysanne y voit sans doute, des manques... Cet avis a toutefois le mérite de pointer les problèmes, et de tracer quelques orientations pour y remédier.

« Guerre des prix » est citée 15 fois et d'ailleurs la plupart des intervenants qui m'ont précédé y ont fait allusion.

Le mot « guerre » n'est pas ici qu'une image, c'est une bien triste réalité. Avec des victimes :

- des disparus: paysans et artisans qui, souvent cessent prématurément leur activité, mais qui surtout, ne sont pas remplacés après leur retraite. Ainsi ce sont 2 à 300 paysans de moins par département chaque année...

Un sacré plan social... tous les ans, dans chaque département ;

- des prisonniers et prisonnières comme à la Cooperl, coopérative porcine, où les salariés travaillent 90 heures de plus par an, pour récupérer les temps de pause... comme si manipuler et découper, des carcasses de porcs 8 heures par jour ne nécessiterait pas 2 quarts d'heure de pause par jour !

En 2015, la même Cooperl a dénoncé, le prix du porc à la production à 1,40 euros le kilo, objectif fixé par le gouvernement, à la mi-juin, avec les acteurs de la filière, pour tenter de résoudre la crise traversée par les éleveurs de porcs français. Voilà qui montre que la mise en œuvre de la RSE pourrait être améliorée dans les coopératives agricoles et certaines autres entreprises aussi d'ailleurs.

Cette situation n'est pas une fatalité! Des orientations politiques, économiques et financières en sont cause, au niveau européen et mondial.

Uruguay Round en 1986, OMC, Traité de Lisbonne et traités de libre-échange déclinent le mythe de la "concurrence libre et non faussée", supposée garantir un partage harmonieux des biens et ressources et la satisfaction des besoins des populations.

Concurrence libre et non faussée, qui met en négociation de puissantes transnationales et des producteurs de melons ou café, supposés négocier d'égal à égal!

Concurrence très faussée pourtant, par tout un tas d'artifices:

- travail précaire, intérim, travail saisonnier, travailleurs détachés, exploitation des migrants comme pour les fruits et légumes du sud de l'Espagne ou dans les abattoirs allemands ;
- pesticides, engrais, concentration animale, censés augmenter la productivité ;
- publicité, promotion...

Artifices qui deviennent dans cette guerre, des armes par destination...

Derrière ces pratiques se pose la question de la captation de la valeur ajoutée, tout au long de la filière ! La grande distribution est coupable de la pression qu'elle met dans les négociations! Les industries agroalimentaires, ne sont pas exemptes de responsabilité, préférant payer moins cher la matière première, pour assumer des coûts souvent absurdes de transport, de packaging, de publicité... au besoin en ayant recours aux sucre, huile de palme, sel et additifs pour redonner du goût à des denrées trop souvent déstructurées par un processus industriel.

Les coûts - sociaux, environnementaux, parfois sanitaires - sont assumés par la collectivité.

« *Mutualiser les coûts, privatiser les profits* » : voilà le secret de la réussite de certains joyaux de l'économie nationale, qui s'exportent à ce prix.

Juste un détail... ce n'est pas de la vente de téléphones portables dont nous parlons ici, mais de l'alimentation des populations d'ici et d'ailleurs ».

Mme Le Floc'h : « Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'agricultrice et consommatrice que je suis tient tout d'abord à féliciter et à remercier Monsieur le rapporteur pour avoir su construire cet avis dans un esprit d'ouverture et d'écoute.

J'insisterais sur la nécessité d'un bilan de la Loi de modernisation de l'économie promulguée en 2008 avec la phase haussière concomitante à celle des matières premières. Elle visait, entre autres, la baisse des prix par l'accroissement de la concurrence. Or, la baisse des prix agricoles en 2015 paraît une nouvelle fois n'avoir été transmise que partiellement par l'aval industriel et/ou commercial aux consommateurs.

Pour illustrer mes propos, l'Euro Alimentaire, décrit dans l'Observatoire de la formation des prix et des marges, est particulièrement intéressant même s'il ne concerne que le commerce de détail et que les dernières données datent de 2012.

Il en ressort que pour 100 € de dépenses alimentaires, il y a 61,20 € de valeur ajoutée créée. Seulement 8,20 € vont à l'agriculteur quand 53 € vont à la transformation, la distribution et aux services. Sur ces 100 € payés par le consommateur 9,20 € vont à l'État, soit plus qu'à l'agriculteur. Enfin, près de 30 € rémunèrent les importations.

La faible part de la valeur ajoutée revenant à l'agriculture résulte :

- de toutes les transformations et services incorporés à l'offre alimentaire ;
- du prix relatif des produits agricoles réduit par les réformes successives de la PAC.

La consommation finale alimentaire, c'est aussi près de 2 millions d'emplois et plus de 60 milliards d'euros de salaires bruts permis en 2012.

L'agriculture, la pêche et l'aquaculture occupent 20 % des emplois pour 6 % des salaires, soit 9 400 euros de salaire brut moyen par emploi !

À rémunération brute égale à celles des IAA, du commerce ou des services, c'est uniquement un agriculteur sur quatre qui peut être rémunéré ! Et ce malgré les aides de la PAC !

Alors, quelle est la longévité d'un tel système, tant d'un point de vue économique, social qu'environnemental, si le maillon « production agricole », dont dépend le premier secteur de l'économie nationale, continue à devoir vendre à perte avant de succomber ? Avec lui disparaîtront une partie des emplois liés aux services tandis que l'industrie agroalimentaire et le commerce seront encore plus dépendants des importations aussi destructrices d'emplois !

D'où l'importance des recommandations :

- celles relevant des interprofessions ;
- celles sur le renforcement des organisations de producteurs pour mieux réguler l'offre et participer aux négociations commerciales ;
- la traçabilité et l'origine des produits ;
- et le développement des circuits de proximité par la territorialisation.

Face à la guerre des prix menée entre grandes surfaces et alimentée par la dérégulation agricole, le numérique, les *drive* ou les circuits courts ne résoudront pas pour autant la crise agricole qui touche toute l'Europe et qui ne pourra être résolue que par une profonde et urgente réforme de la politique agricole commune.

Vu la qualité de cet avis, au nom des agriculteurs de la Coordination rurale que je représente, je le voterai ».